



VILLE DE CAP-CHAT

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021, le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat pour l'exercice financier 2022.

Le calendrier a été établi tel que décrit au tableau ci-dessous. Les séances se tiendront à l'heure et au local habituel, soit à 20h00, à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy sise au 53 rue Notre-Dame à Cap-Chat.

Lundi, 10 janvier	Lundi, 04 juillet
Lundi, 07 février	Lundi, 01 août
Lundi, 07 mars	Mardi, 06 septembre
Lundi, 04 avril	Lundi, 03 octobre
Lundi, 02 mai (Capucins)*	Lundi, 07 novembre
Lundi, 06 juin	Lundi, 05 décembre

* Lundi le 02 mai 2022, la séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra à la salle du Centre multifonctionnel du secteur de Capucins, au 294 rue du Village, à 20h00.

Conformément à la Loi, si un changement est apporté au calendrier des séances, un avis public en ce sens sera donné à la population indiquant le jour, l'heure et l'endroit de ladite séance.

Cap-Chat, le 10 décembre 2021

Yves Roy
Directeur général et greffier

YR/ml